

RAPPORT ANNUEL 2022-2023

Bourses

Bourses et aide financière

Renée Savoie-Power, responsable

Rapport remis à Denis Boucher, codirecteur par intérim
Direction générale de la gestion stratégique de l'effectif étudiant

Université de Moncton

Juin 2023

Secteur en bref

Le secteur Bourses gère les programmes de bourses au premier cycle. Les programmes de bourses incluent, au recrutement, les bourses d'excellence Roméo-LeBlanc, les bourses de la Fondation de la famille Arthur L. Irving, les bourses de mérite académique, les bourses de leadership, les bourses de besoins financiers ainsi que toutes les bourses attribuées automatiquement selon certains programmes d'études ou lors de la participation à certaines activités parascolaires. Pour la rétention, on s'occupe du renouvellement des bourses d'excellence Roméo-LeBlanc, des bourses de la Fondation de la famille Arthur L. Irving ainsi que de l'attribution des bourses de mérite académique, de leadership et de besoin financier. Finalement, on fait aussi le suivi des bourses qui sont attribuées par les différents secteurs académiques ainsi que lors des concours de bourses ponctuels, selon certains protocoles d'entente.

Le secteur Bourse collabore aussi à la gestion des programmes de bourses d'études supérieures avec la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR) et participe au comité de sélection des bourses de la Faculté de droit qui gère son propre programme de bourses. Finalement, il collabore étroitement avec l'Admission pour l'attribution de certaines bourses ainsi qu'avec le Développement philanthropique.

La gestion des programmes de bourses inclut la sélection des bénéficiaires des bourses à l'aide de comités de sélection et par la suite l'attribution des différents fonds de bourses (au-delà de 430 fonds de dotation et fiducie en plus du fonds provenant des fonds de fonctionnement), la correspondance avec les bénéficiaires et le versement des bourses au compte étudiant.

• Membres du personnel

Les membres de l'équipe des bourses en 2022-2023 ont été les suivantes :

Nom	Titre	Type	Provenance paie	Syndicat	Commentaire
Joline Gaudet	Secrétaire VII	Employée régulière	Budget de fonctionnement	AEUM	Départ le 3 mars 2023
Fatouma Maiga	Secrétaire VII	Employée régulière	Budget de fonctionnement	AEUM	Départ le 24 avril 2023
Hanène Litim	Secrétaire VII	Employée régulière	Budget de fonctionnement	AEUM	Embauche 17 avril 2023
Marielle DeGrâce	Conseillère	Employée régulière	Budget de fonctionnement	APAPUM	s. o.
Renée Savoie-Power	Responsable	Employée régulière	Budget de fonctionnement	APAPUM	s. o.

• Données pertinentes

En 2022-2023, en plus du budget du fonds de fonctionnement (bourses), le secteur Bourse a assuré la gestion d'un total de 412 fonds de dotation et de fiducie (y inclut les fonds PLOE¹). Ces fonds sont attribués dans le cadre de différents concours de bourses à l'accueil ainsi qu'aux personnes étudiantes sur place (1^{er} cycle, droit et cycles supérieurs). Pour ce faire, nous utilisons des outils de gestion maison (Excel et Access) ainsi que les données tirées de Socrate. De plus, nous collaborons avec divers intervenants importants tels que le Développement philanthropique, l'Admission, la FESR, la Faculté de droit et différentes facultés et départements.

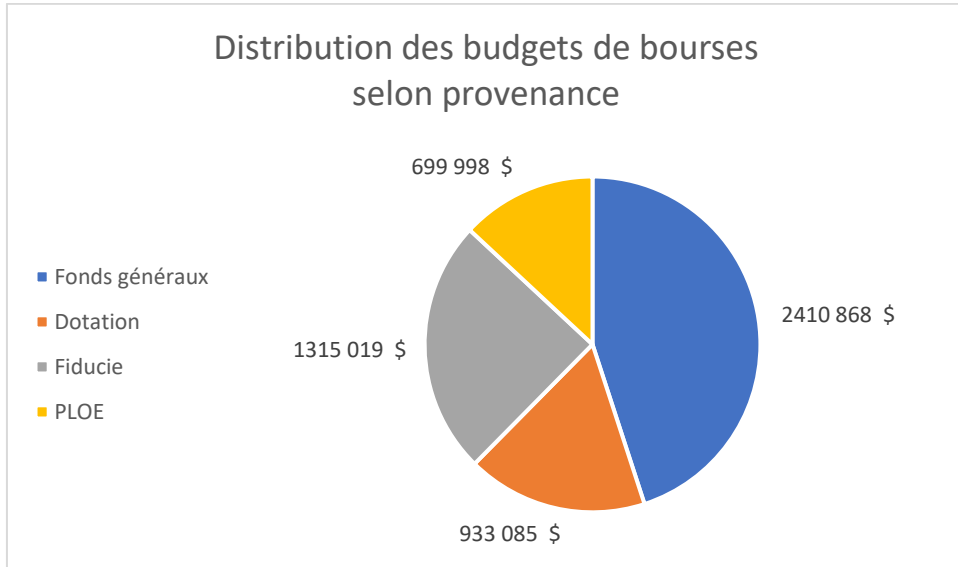
Achalandage au comptoir d'accueil (données partagées entre le secteur Bourse et le secteur Aide financière)

- Au-delà de 1300 visites
- Au-delà de 2800 appels téléphoniques
- Au-delà de 6568 courriels

¹ PLOE : Programme des langues officielles en enseignement – Patrimoine canadien.

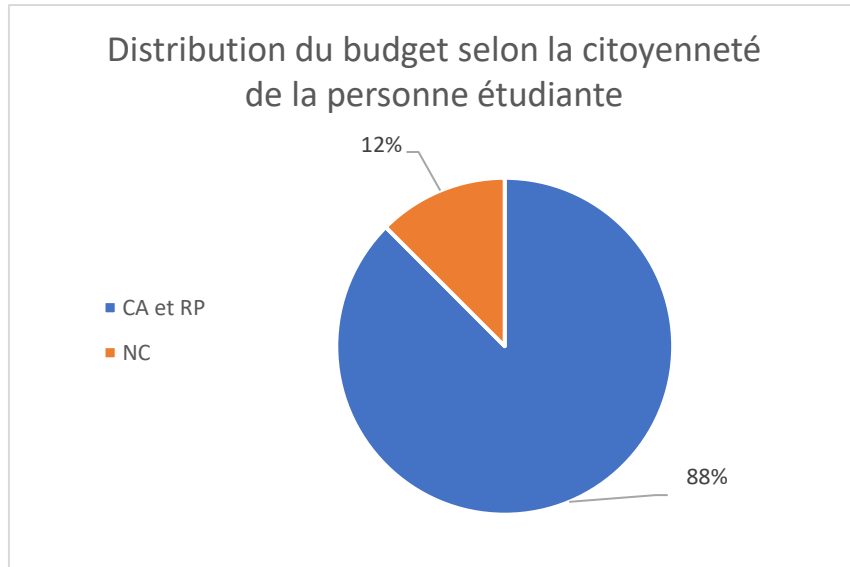
Bourses

Montant total accordé en bourses 5 358 971 \$

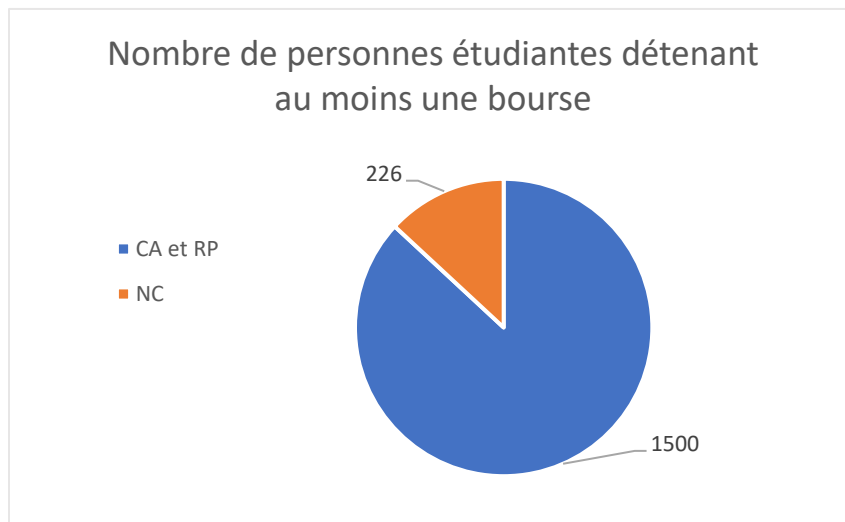


Personnes canadiennes ou de résidence permanente : 4 683 873 \$

Personnes non canadiennes : 668 717 \$



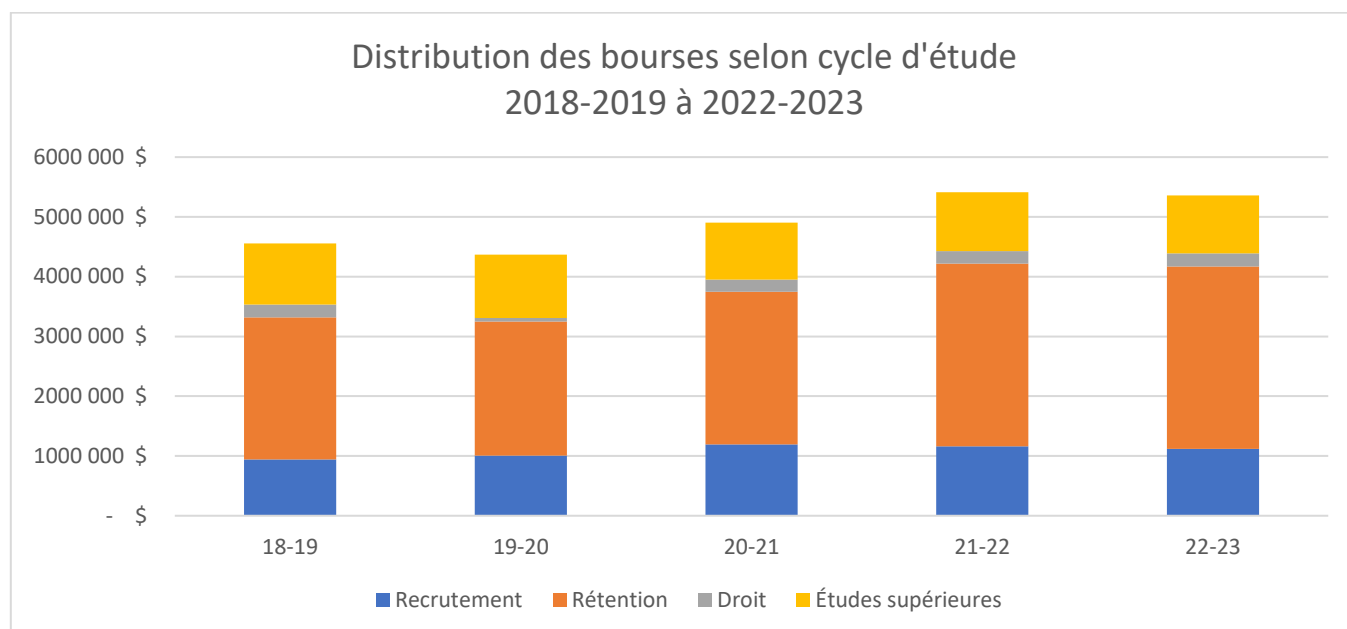
Nombre de personnes ayant reçu au moins une bourse 1726



Soldes en fin d'année

Fonds généraux	(346 746 \$)
Fiducies et dotations	626 295 \$

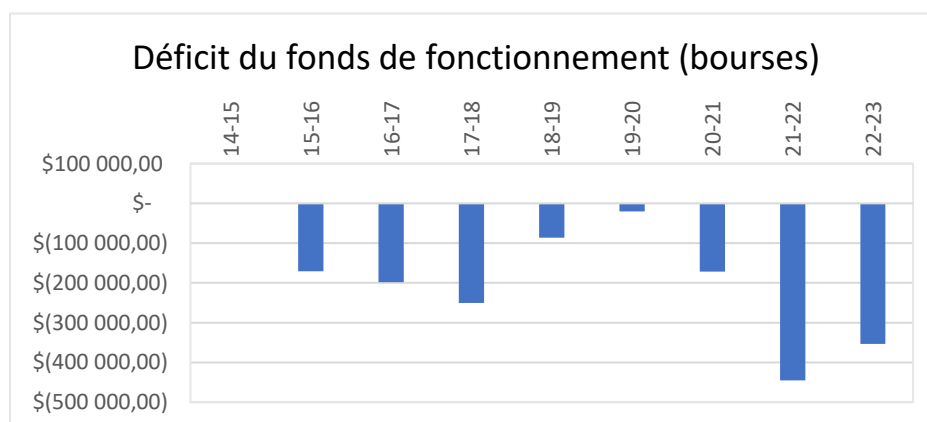
Distribution des bourses selon cycle d'études (5 dernières années)



Faits saillants

1. Déficit au fonds de fonctionnement bourses : 346 746 \$

Nous avons encore terminé l'année avec un déficit au fonds de fonctionnement (bourses). Le déficit final est un peu plus élevé que prévu en janvier 2023. Ceci est en partie dû à une augmentation du nombre de demandes de bourses de besoin financier de personnes dont la résidence n'est pas le Nouveau-Brunswick, y compris les personnes de l'international (voir point 3 ci-dessous).

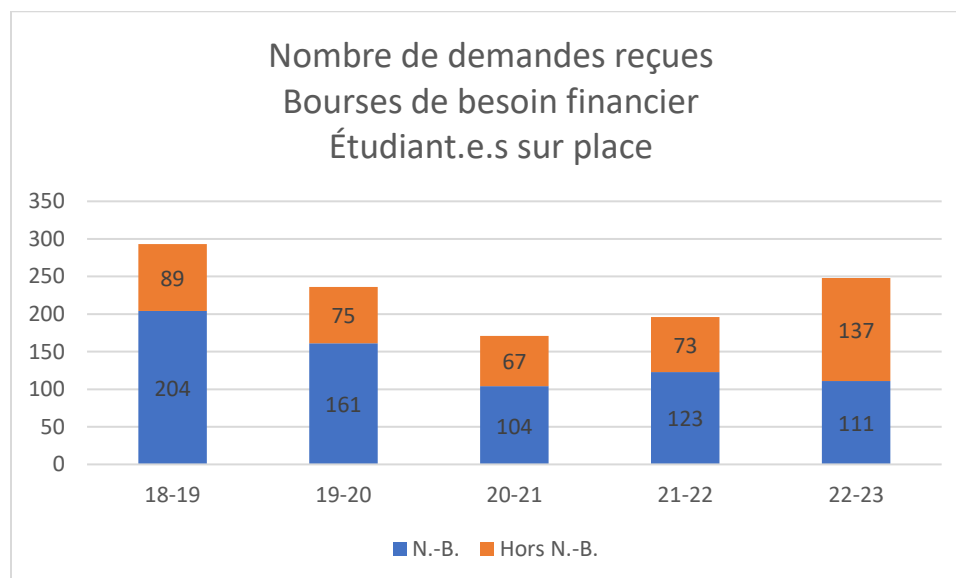


2. Soldes aux fonds de dotations et fiducie : 558 795 \$

La grande majorité des fonds, auxquels il reste un solde, sont destinés au besoin financier, et plus particulièrement aux personnes dont la résidence permanente est le Nouveau-Brunswick. En effet, nous avons un grand nombre de fonds qui sont identifiés comme « Fonds d'accès aux études universitaires du Nouveau-Brunswick » (FAÉUNB). De plus, le nombre de demandes reçues pour les bourses de besoin financier de personnes étudiantes de cette province est en décroissance (voir point 3 ci-dessous).

3. Simplification de la demande pour les bourses de besoin financier (étudiant.e.s actuels.les)

L'attribution des fonds destinés au besoin financier continue d'être un défi. Malgré la simplification du formulaire de demande pour ces bourses pour les personnes étudiantes actuelles, nous avons reçu moins de demandes de personnes du Nouveau-Brunswick que par les années passées, sauf l'année 2020-2021, année pendant laquelle les cours se donnaient à distance. Or, les fonds FAÉUNB continuent d'augmenter.



4. Départ de deux secrétaires à la fin de l'année académique.

Les deux secrétaires du secteur nous ont malheureusement quittés à la fin de l'année universitaire 2022-2023, la première au début mars et la deuxième à la fin du même mois. Nous avons donc terminé l'année financière à court de deux membres du personnel importants à ce temps de l'année. La responsable et la conseillère ont dû mettre des bouchées doubles pour finaliser les dossiers de bourses de besoin financier, des bourses pour athlètes, etc. Les deux postes ont depuis été comblés.

• Activités spéciales et/ou nouvelles

Le secteur a pris depuis quelques années, un virage vers le vert en ce qui concerne la diminution du papier. La très grande majorité de nos concours de bourses demandent maintenant aux personnes candidates de soumettre leur candidature par voie électronique. Plusieurs de nos offres de bourses sont aussi faites électroniquement pour ainsi faire une économie de papier.

• Philanthropie

Nous avons reçu en 2022-2023, un montant de 150 000 \$ de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) pour l'octroi de bourses pour la poursuite d'études postsecondaires en français langue seconde. Malheureusement, nous n'avons pas pu accorder tous les fonds et un montant de 67 500 \$ a été remboursé. La subvention a été renouvelée pour l'année 2023-2024.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick contribue à deux nouveaux programmes de bourses sous forme de subventions. La première subvention du projet décennal est destinée aux élèves qui proviennent de l'immersion et qui poursuivent leurs études postsecondaires à l'Université de Moncton. C'est une bourse de 3 000 \$ renouvelable à 1 000 \$ pour la durée normale du programme d'études. La deuxième subvention d'un projet quinquennal est sous forme de bourses d'exonération des frais différentiels pour étudiant(e)s internationaux qui poursuivent des études en science infirmière.

• Infrastructure

Aucun projet de rénovation majeure ou de nouvelle infrastructure.

Cap sur l'avenir

• Retour sur les objectifs stratégiques 2022-2023

- **Entamer la réflexion sur la refonte de nos programmes de bourses** : nous continuons notre réflexion pour tenter d'offrir des programmes de bourses qui font en sorte que la situation financière des personnes étudiantes soit favorable à l'apprentissage. Avec la planification stratégique « Cap sur l'avenir » ainsi que l'arrivée de deux codirecteurs à la DGGSEÉ et d'un nouveau vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines, le statu quo a été maintenu pour nos programmes de bourses.

- **Simplifier le formulaire et le processus d'évaluation de la bourse d'aide financière traditionnelle** : le formulaire a été simplifié pour les personnes étudiantes qui ont soumis leur demande et une grille d'évaluation simplifiée a été utilisée. Ceci a réduit le temps d'attente d'une réponse. De plus, nous avons diminué notre empreinte écologique en recevant les demandes en version électronique seulement.
- **Créer des outils de communication à utiliser annuellement pour informer les différents départements et facultés des fonds de bourses de besoin financier destinés à leurs étudiantes et étudiants. De nouveaux outils de communication pour rejoindre la population étudiante sont aussi à revoir** : des courriels ont été envoyés à tous les responsables de départements ou facultés pour lesquels des fonds de bourses destinés au besoin financier étaient spécifiquement destinés à des personnes étudiantes de leur secteur. Nous avons utilisé le courriel mensuel destiné aux personnes étudiantes pour les informer de nos différents programmes de bourses.
- **Créer des outils de suivis et procéduriers pour les dossiers de la responsable du Service en prévision de son départ à la retraite en février 2025. Il sera important de bien documenter tous ses dossiers afin de faciliter la transition à la suite de son départ** : la préparation de la documentation est en cours et se continuera jusqu'au départ de la responsable actuelle.

• Objectifs stratégiques 2023-2024

Objectifs stratégiques	Actions	Indicateurs de rendement	Résultats attendus
1. Réduire les montants qui demeurent en solde en fin d'année	<ol style="list-style-type: none"> Continuer la collaboration avec les départements/facultés pour informer les personnes étudiantes des bourses disponibles. Étudier la possibilité d'accorder les fonds FAÉUNB automatiquement aux personnes qui reçoivent l'aide financière de la province. Collaborer avec le Développement philanthropique pour réduire les critères d'admissibilité indiqués aux protocoles de bourses. 	<ol style="list-style-type: none"> Augmentation des demandes de bourses de besoin financier. Production d'une liste des bénéficiaires de prêt étudiant du N.-B. et des bourses de besoin financier FAÉUNB qu'on aurait pu leur « fictivement » attribuer à partir des données 2022-2023. Diminution du nombre de protocoles avec trop de critères spécifiques. 	Attribuer tous les fonds de bourses, particulièrement ceux qui ont la composante FAÉUNB.
2. Mieux communiquer avec les personnes étudiantes	<ol style="list-style-type: none"> Revoir nos moyens de communication. Passer de Facebook à Instagram ou combiner les deux réseaux sociaux. 	<ol style="list-style-type: none"> et 2. Augmentation des demandes de bourses, particulièrement celles de besoin financier. 	Attribuer tous les fonds de bourses, particulièrement ceux qui ont la composante FAÉUNB.
3. Améliorer l'accès à l'information portant sur les processus d'attribution et de renouvellement des bourses pour les étudiantes et étudiants	<ol style="list-style-type: none"> Ajouter une Foire aux questions sur le site web de l'Université où les personnes étudiantes pourraient accéder aux processus et aux particularités de leur bourse et leur renouvellement (exemple: quoi faire en cas de congé de maladie – effet sur la bourse) 	<ol style="list-style-type: none"> Recevoir l'information complète des étudiant.e.s qui ont suivi les étapes décrites sur le site web 	Réduction du nombre d'appels et de courriels concernant ces processus.